

## EN BREF

### Alcool, accident et amnésie

« Il est fou », se souvient avoir pesté un automobiliste. Le 25 mars, il venait d'être frôlé par une Peugeot roulant à vive allure. Une seconde après, sur une route de La Chapelle-sur-Erdre, il voyait dans son rétroviseur le bolide filer au fossé. À l'arrière du véhicule accidenté, deux enfants, 6 et 8 ans, réussissaient à s'extraire. Le tonton, conducteur avec 1,58 g d'alcool dans le sang, et le papa, passager avant, étaient éjectés par le choc. Tous deux victimes de traumatismes crâniens, ils ne se souviennent de rien. Le pilote, en récidive, est condamné à 8 mois de sursis et mise à l'épreuve, son permis est annulé et il a interdiction de le repasser avant un an. Son beau-frère, la hanche fracturée, se retrouve dans la panade financière. « D'autant qu'il semble que la voiture n'était pas assurée », avance son avocat. « Je vous donne ma parole d'honneur que ça ne se reproduira jamais », conclut le prévenu.

### Brutalité enivrée au Hangar à bananes

« Ce sont des violences extrêmement immédiates, brutales et virulentes. Ça n'a pas de sens », constate Olivier Renard, avocat de la victime. Le 25 juin 2011, à la sortie du Hangar à bananes à Nantes, son client recevait deux coups portés avec une pierre. La cause ? Une remarque qu'il aurait faite à l'un des jeunes surpris en train de donner un coup de pied dans sa voiture. Résultat : 16 points de suture sur le crâne. À la barre, ses deux agresseurs, 19 ans, bredouillent « l'alcool » ingurgité et l'amnésie qui en résulte. Ils écopent de six mois avec sursis.



Photo archives PO

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE.** Sa fille Charlotte a été tuée le 1<sup>er</sup> avril à Montoir

# Contresens : « Il y a urgence »



La voiture de Charlotte Lagache, 23 ans, avait été percutée de plein fouet par un conducteur alcoolisé et roulant à contresens. Archives DR

Pierre Lagache réclame la sécurisation des points d'entrée et de sortie des 2x2 voies et la mise en place d'un système d'alerte.

### Presse Océan : Trois mois après le décès de votre fille, où est en votre combat ?

**Pierre Lagache :** « Une pétition a été lancée pour factueliser notre mobilisation. Ma volonté n'est pas de tirer à boulets rouges sur telle ou telle autorité mais de co-construire pour être efficace. C'est pourquoi, notamment, je ne me suis pas engagé sur le terrain du pénal. Ce combat, je le mène pour Char-

lotte mais aussi pour toutes les vies que l'on pourra sauver en agissant. »

### Justement, quelles actions doivent être menées pour éviter de nouveau drame ?

« Parmi les causes de l'accident du 1<sup>er</sup> avril, la fatalité ne joue qu'un tout petit rôle. Le principal responsable reste le conducteur qui, en s'alcoolisant, s'est mis en situation de meurtrier. Mais il faut aussi essayer de comprendre ce qui lui a permis de prendre la route à contresens. »

**Et...**

« Le réseau des 2x2 voies de la DIR Ouest et les voiries départementales sont fortement interconnectés. Cela multiplie les points de dan-

gerosité potentiels. En 2010, plus de 140 contresens y ont été enregistrés. Soit, en moyenne, un tous les deux à trois jours ! »

### Les autorités n'en ont-elles pas conscience ?

« Si. Un observatoire des contresens a été créé en 2011. La DIR-O a également lancé un inventaire des points de dangerosité de ses 2x2 voies, dont le diagnostic est en cours. Mais la prise de conscience ne garantit pas l'action. »

### À quelles difficultés peut-on se heurter ?

« À une certaine dilution des responsabilités. Le fait d'avoir deux interlocuteurs différents, la DIR-O et le Conseil général, n'aide pas

à mettre en œuvre des actions coordonnées. »

### Que demandez-vous ?

« La sécurisation des points d'entrée et de sortie des 2x2 voies. Là où le chauffard s'est engagé le 1<sup>er</sup> avril, le marquage au sol est effacé et la signalisation verticale insuffisante. Cette signalisation doit être adaptée au public diminué (par la prise d'alcool, de drogue, etc.), responsable de la majorité des contresens. La pose de sens interdit sur des panneaux rétro réfléchissants doit, par exemple, être généralisée. Il faut aussi pouvoir avertir les usagers en danger au plus vite. »

### C'est-à-dire...

« Il n'y a aucune difficulté à s'appuyer sur la technologie embarquée dans les véhicules (auto radio, GPS...) ou sur les panneaux de signalisation lumineuse pour prévenir d'un contresens. Sur ce point, la Diro doit devenir un terrain d'essai national. »

Propos recueillis par Rémi Certain

## Deux morts dans le face-à-face

**Rappel des faits.** Charlotte Lagache, 23 ans, est décédée le 1<sup>er</sup> avril à Montoir-de-Bretagne. La Clio qu'elle conduisait cette nuit-là sur la RN 171 a été percutée de plein fouet par une voiture circulant à contresens. Assis côté passager, un ami de la jeune

fillette a été grièvement blessé. Il se remet aujourd'hui peu à peu de ses blessures. L'homme au volant de la voiture responsable de l'accident roulait avec 2,31 g d'alcool par litre de sang. Lui non plus n'a pas survécu.